



**France Biotech dévoile le palmarès de l'édition 2024
des « Trophées de la HealthTech » :
Coup de projecteur
sur les 9 entreprises innovantes en santé lauréates !**

- *Un jury de sélection présidé par **Lise Alter**, directrice générale de l'Agence de l'Innovation en Santé et par **Audrey Derveloy**, présidente de Sanofi France et composé de 74 personnalités issues du secteur HealthTech.*
- *Une cérémonie réunissant près de 450 participants au Théâtre de la Tour Eiffel à Paris.*
- *Les 9 entreprises lauréates :*
 - **Reev** remporte le Trophée de la Jeune entreprise HealthTech
 - **Medsmart**, le Trophée de la RSE Healthtech
 - **Orakl Oncology**, le Trophée Santé numérique
 - **Avalun**, le Trophée Diagnostic médical
 - **Brenus Pharma**, le Trophée Biotech
 - **Chipiron**, le Trophée Medtech
 - **HuntX Pharma**, le Trophée Spécial Partenaire – Maladies Rares
 - **Nūmi**, le Trophée Coup de Cœur du public
 - **Véronique Foutel**, présidente d'**InBrain Pharma**, remporte le Trophée de l'Entrepreneuriat Healthtech au féminin.

Paris, le 27 mars 2023. Lors de la cérémonie de la troisième édition des « Trophées de la HealthTech », qui s'est déroulée au Théâtre de la Tour Eiffel à Paris lundi soir, organisée par France Biotech, l'association des entrepreneurs de l'innovation en santé, neuf trophées ont été décernés à des sociétés prometteuses de la filière HealthTech.

Le jury¹, composé de 74 membres et placé cette année sous la coprésidence de **Lise Alter**, directrice générale de l'Agence de l'Innovation en Santé, et **Audrey Derveloy**, présidente de Sanofi France, a ainsi souhaité récompenser les sociétés suivantes :

- **Reev** pour le Trophée de la Jeune entreprise HealthTech ;
- **Medsmart** pour le Trophée de la RSE ;
- **Orakl Oncology** pour le Trophée de la Santé numérique ;
- **Avalun** pour le Trophée Diagnostic médical ;
- **Brenus Pharma** pour le Trophée Biotech ;
- **Chipiron** pour le Trophée Medtech ;
- **HuntX Pharma**, pour le Trophée Spécial Partenaire – Maladies Rares ;
- **Véronique Foutel**, présidente d'**InBrain Pharma**, s'est vue décerner le Trophée de l'Entrepreneuriat HealthTech au féminin.

¹ Voir Annexe 1



Lors de la cérémonie, les 450 participants présents ont pu voter pour désigner l'entreprise lauréate du Trophée Coup de cœur du public décerné cette année à **Nūmi**.

Près de 190 candidatures ont été évaluées par le jury de sélection illustrant le dynamisme, l'expertise, l'excellence technologique et scientifique de l'écosystème HealthTech français.

Pour Lise Alter, directrice générale de l'Agence de l'Innovation en Santé (AIS), coprésidente du Jury des Trophées de la Healthtech : *« J'ai été très honorée de coprésider une nouvelle fois le jury de la sélection des Trophées de la HealthTech. Au sein de l'AIS, nous avons pour ambition de promouvoir l'innovation en santé, de faciliter le développement et le déploiement de solutions technologiques toujours plus innovantes que ce soit en biotechnologies, dans le dispositif médical ou le numérique en santé et de mettre en lumière celles et ceux qui y contribuent au quotidien. C'est l'enjeu des Trophées de la HealthTech, dont la 3^e édition a à nouveau brillamment atteint son objectif. J'adresse une mention particulière au nouveau Trophée 'Maladies Rares', thématique sur laquelle l'AIS est particulièrement investie dans le contexte du lancement à venir du 4^{ème} Plan National des Maladies Rares (PNMR4) ».*

Pour Audrey Derveloy, Présidente de Sanofi France et coprésidente du Jury des Trophées de la Healthtech : *« En tant que coprésidente du jury, je suis extrêmement admirative et humble devant toutes ces innovations développées. La sélection, bien que difficile face à tant d'entreprises prometteuses, témoigne de l'ambition et de l'expertise des lauréats. C'est extrêmement encourageant de découvrir toutes ces innovations foisonnantes qui font aujourd'hui la valeur de la France en santé et qui seront prochainement au plus près des patients. »*

« Je tiens à remercier chaleureusement nos deux présidentes du jury, Audrey Derveloy et Lise Alter, ainsi que l'ensemble des membres du jury. La promotion des entreprises lauréates de cette nouvelle édition reflète la richesse et le dynamisme de notre filière healthtech. L'occasion pour le jury et les personnes présentes à cette soirée de découvrir les talents de ces aventures entrepreneuriales qui font rayonner l'innovation en santé en France dans toute sa diversité et de mesurer combien ces pépites vont avoir un impact tant sanitaire qu'économique pour la France » **conclut Franck Mouthon, président de France Biotech.**

Les Trophées de la HealthTech 2024 ont été organisés grâce aux soutiens de **FI Group, AdBio Partners, Agile Capital Markets, AMGEN, Banque Populaire, Bien Commun Advisory, ICOSA, IQVIA, Kadans Science Partner, Servier** et en partenariat avec **ALLIS-NA, Angels Santé, Atlanpole Biotherapies, Biotech & Santé Bretagne, ENOSIS santé (Eurobiomed, Biovalley France, Medicen Paris Région, LyonBiopôle), La FRENCH CARE, French Healthcare, Mabdesign, Medicalps, Novéka, NSL Clubster, Parisanté Campus, PMT Santé, Polepharma, Quest for health.**

Lauréat Trophée de la Jeune Entreprise HealthTech

Le Trophée de la Jeune Entreprise HealthTech revient à **Reev** (Occitanie) et a été remis à son ceo et co-fondateur, Amaury Ciurana, par Eric Cohen, managing director, Agile Capital Markets, Eric Garnier, président, Angels Santé, Claire Verschelde, founding partner, Icosa.

Reev développe la première genouillère médicale robotisée et intelligente pour réinventer la mobilité de 50 millions de personnes ayant des difficultés à marcher après un accident vasculaire cérébral (AVC), une sclérose en plaques ou une paraplégie partielle. <https://reev.care/fr/>

Autres entreprises nominées : Cutiss, Predict4Health, ReACT Therapeutics.

Lauréat Trophée de la RSE Healthtech

Le Trophée de la RSE HealthTech revient à **Medsmart** (Ile-de-France) et a été remis à son ceo et fondateur, Sébastien Lenormand par Élise Colla, en charge du développement commercial et des partenariats, Kadans Science Partner et Jean-Philippe Thierry, vice-président, association Start Industrie.

Medsmart libère pour la première fois en France les patients de leurs démarches de remboursement mutuelle pour les soins non-remboursés par l'Assurance Maladie. Depuis mi-2023, plus de trois millions de patients bénéficient d'un remboursement automatisé. MedSmart élimine les millions de factures papier et leur empreinte carbone, tout en simplifiant le parcours patient. <https://medsmart.fr>

Autres entreprises nominées : Diampark, Paediatis, Spartha Medical.

Lauréat Trophée Santé numérique

Le Trophée Santé numérique a été décerné à **ORAKL Oncology** (Ile-de-France) et remis à ses co-fondatrices et ceo's, Fanny Jaulin et Diane Laure Pagès par Antoine Boulay, associé-gérant, BC Advisory, Gérard Raymond, président, France Asso Santé et Antoine Tesniere, directeur général, PariSanté Campus.

Orakl Oncology, spin-out de Gustave Roussy, développe des avatars de tumeurs de patients combinant les meilleures biologies et données cliniques. Sa plateforme techbio collabore avec les acteurs industriels pour identifier des cibles pertinentes et développer de meilleurs médicaments, plus vite. Sa technologie permet d'identifier plus tôt le traitement le plus efficace et précisément la population de patients répondeuse afin d'avoir des résultats statistiques satisfaisants et un taux de succès accru au cours des phases cliniques.

Autres entreprises nominées : Callyope, Diagnoly, PraxySanté.



Lauréat Trophée Diagnostic médical

Le Trophée Diagnostic médical a été décerné à **Avalun** (Auvergne-Rhône-Alpes) et remis à son fondateur et ceo, Vincent Poher par Frédéric Boiron, directeur général, CHU Lille et Isabelle Tongio, présidente, SIDIV.

Avalun, filiale du groupe français Biosynex, développe depuis 10 ans un laboratoire de poche permettant des analyses biologiques auprès des patients sur une petite goutte de sang. Avalun lance un test rapide de mesure du fibrinogène, attendu depuis des années par les anesthésistes et véritable révolution dans la prise en charge des hémorragies massives. <https://avalun.com>

Autres entreprises nominées : Brightsens Diagnostics, Methys DX, Paire.

Lauréat Trophée Biotech

Le Trophée Biotech a été décerné à **Brenus Pharma** (Auvergne-Rhône-Alpes) et remis à son ceo, Paul Bravetti, par Thierry Hulot, président, LEEM, Alain Huriez, chairman et managing partner, AdBio Partners et Guillaume Laulhe, business development director, IQVIA.

Malgré les avancées thérapeutiques, la lutte contre le cancer exige un nouvel allié. **Brenus Pharma** développe sa plateforme technologique, Stimulated-Tumor-Cell (STC), permettant l'éducation du système immunitaire à reconnaître et détruire les cellules tumorales résistantes. Cette approche redonne au patient la capacité d'anticiper les évolutions de sa maladie, et évite les rechutes comme jamais auparavant. <https://brenus-pharma.com>

Autres entreprises nominées : Biophta, SparingVision, Vect-Horus.

Lauréat Trophée Medtech

Le Trophée Medtech a été décerné à **Chipiron** (Ile-de-France) et remis à son co-fondateur et ceo, Evan Kervella, par Laurence Comte-Arassus, présidente, SNITEM et Marianne Vergnes, responsable du marché des entreprises de croissance, Banque Populaire, Groupe BPCE.

Chipiron conçoit des machines IRM légères et portables fonctionnant à très bas champ magnétique grâce à une nouvelle génération de capteurs quantiques. <https://www.chipiron.co>

Autres entreprises nominées : HighLife, RDS, Surgar.



Lauréat Trophée Entrepreneuriat HealthTech au féminin

Le Trophée de l'Entrepreneuriat HealthTech au féminin a été décerné à **Véronique Foutel**, ceo d'InBrain Pharma (Hauts-de-France) et remis par Florence Lustman, présidente, France Assureurs et Marie Morice, directrice associée digital et innovation, Amgen.

InBrain Pharma est une société de biotechnologie issue de la recherche académique lilloise créée en 2018 développant des agents thérapeutiques administrés par perfusion cérébrale. Son premier candidat médicament est de la dopamine en condition anaérobie destinée au traitement des patients parkinsoniens réfractaires aux thérapies à base de lévodopa en stade avancé présentant des dyskinésies sévères. <https://www.inbrainpharma.com>

Autres entreprises nominées : Nūmi, OPM, SeaBeLife.

Lauréat Trophée Spécial Partenaire – Maladies Rares

Le Trophée Maladies Rares, en partenariat avec FI Group a été décerné à **Laure Jamot**, ceo d'HuntX Pharma (Auvergne-Rhône-Alpes) et remis par Hélène Chautard, directrice innovation & valorisation, Institut Imagine et Orlane Thoré, responsable sectorielle santé, FI Group.

HuntX Pharma développe des médicaments à prise orale pour bloquer le développement de maladies neurodégénératives génétiques. Nous travaillons sur une cinquantaine de maladies du transport axonal avec la maladie de Huntington comme première indication. Notre stratégie innovante permet de restaurer la fonction du gène malgré la mutation : comme de la thérapie génique, sans thérapie génique. <https://www.huntxpharma.com>

Autres entreprises nominées : AsWeKnow, Codoc, SeaBeLife.

Lauréat Trophée Coup de cœur du public

Le Trophée Coup de Cœur du public a été décerné à nūmi (Ile-de-France) et remis à sa ceo, Eden Banon par Olivier Chabanon, directeur général, France Biotech et Agnès Devois, directrice des affaires publiques, Servier.

Trois entreprises candidates, **nūmi**, **Callyope**, **As we know**, présélectionnées par le jury, ont eu l'opportunité de participer à ce prix Coup de cœur. A l'issue d'une session de pitches organisée lors de la cérémonie, la société **nūmi** a remporté, par le vote des participants présents, le Trophée Coup de Cœur du public.

Nūmi (anciennement MUMilk) vise à produire des constituants du lait maternel humain ex vivo en cultivant les cellules mammaires afin d'améliorer les préparations pour nourrissons et d'apporter des nutriments clés pour la santé des nourrissons. <https://www.numi.life>

Pour plus d'informations sur les Trophées de la HealthTech 2024 : <https://france-biotech.fr/les-trophees-de-la-healthtech/>

A propos de France Biotech

France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l'écosystème de l'innovation en santé et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur HealthTech (le financement des entreprises, la fiscalité de l'innovation, les enjeux réglementaires et d'accès au marché, etc...) et à proposer des solutions concrètes, en termes de compétitivité et d'attractivité, par l'intermédiaire de ses commissions et ses groupes de travail. Ceci afin d'aider les start-ups et les PME de cette filière à devenir des entreprises internationales performantes et capables de concevoir et développer rapidement de nouvelles innovations et les rendre accessibles *in fine* aux patients France Biotech est hébergée au sein de Parisanté Campus. <http://www.france-biotech.fr/>

AVEC LE SOUTIEN DE



EN PARTENARIAT AVEC



Annexe 1

LES MEMBRES DU JURY

Hervé Ansanay, Responsable de Filière Biotech, Direction des Partenariats Industriels, Réseau des SATT. **Lise Alter**, Directrice, AIS. **Samuel Arrabal**, Responsable du Pôle Relations Internationales et Recherche, Agence de la biomédecine. **Agnès Audier**, Ambassadeur Santé France2030. **Jérôme Balmes**, Directeur Pilotage d'activité et Technologie, France Assureurs. **Frank Bellivier**, Délégué Ministériel à la Santé Mentale, PUPH de Psychiatrie, Ministère de la Santé. **Corinne Blachier Poisson**, Présidente, Amgen France. **Cécile Blondeau Dallet**, Directrice des Investissements, France CNP Assurances. **Jean-Pierre Boffy**, Président, French Healthcare. **Antoine Boulay**, Associé-gérant, BCAdvisory. **Benoît Bourdin**, Responsable du marché du capital-risque, CA Indosuez. **Isabelle Buckle**, Directrice des Applications de la Recherche et des relations industrielles, Institut Pasteur. **David Caumartin**, Conseiller spécial & Commission Medtech/Diagnostic, France Biotech. **Marie-Pascale Chague**, Directrice Innovation et Transformation, Vivalto. **Christine Clérici**, Ambassadeur Santé France2030. **Eric Cohen**, Managing Director, Agile Capital Market. **Frédéric Collet**, Ambassadeur Santé France2030. **Brigitte Courtois**, Directrice de la Recherche et de l'Innovation, CHU de Lille. **Muriel Dahan**, Directrice de la Recherche et du Développement, UNICANCER. **Béatrice de Keukeleire**, Responsable Sectoriel Innovation, Bpifrance. **Michel de Lempdes**, Président, France DeepTech. **Stéphanie Decoopman**, Directrice générale adjointe, APHP. **Antoine Delachaux**, Investment Officer, BEL. **Audrey Derveloy**, Présidente, Sanofi France. **Agnès Devois**, Directrice des affaires publiques, Servier. **Gilles Duluc**, Directeur de la Recherche et de l'Innovation, CHU de Bordeaux. **Line Farah**, Directrice des Grands Défis « Numérique et Bien vieillir » et « Numérique en Santé mentale », Ministère de la santé et de la prévention. **Marco Fiorini**, Directeur Général, Filière IA et Cancer. **Philippe Gesnouin**, Responsable du programme Santé Numérique/Digital Health Program Leader, INRIA. **Frédéric Girard**, Vice président, coordinateur GT Market Access, France Biotech. **Mehdi Gmar**, Directeur Général, CNRS Innovation. **Florence Herry**, Vice présidente, France Biotech. **Bénédicte Huchet**, Collaboration Lead, EIT Health. **Thierry Hulot**, Président, LEEM. **Alain Huriez**, Chairman et Managing partner, ADbio. **Thomas Jan**, Directeur général adjoint en charge de la stratégie numérique UniHA et CAIH, Uniha. **Marc Julien**, Directeur Général, EIT Health. **Béata Juzyna**, Deputy Director of Research & Development Oncology, UNICANCER. **Laurent Lafferrere**, Directeur Général, France Biolead. **Karine Lamiraud**, Professeur d'Economie de la Santé, Titulaire de la Chaire Innovation et Santé, ESSEC. **Philippe Lamoureux**, Président, IFIS. **Guillaume Laulhe**, Business Development Director IQVIA. **Johanna Lerfel**, Directrice Générale, French Healthcare. **Thomas Lombès**, Ambassadeur Santé France2030. **Chahra Louafi**, Directrice du fonds Patient Autonome, Bpifrance. **Stéphane Loze**, Responsable des partenariats, Angels Santé. **Amaury Martin**, Directeur adjoint, Institut Carnot Curie Cancer. **Guillaume Mercy**, Directeur du Fonds FHF, Fédération Hospitalière de France. **Franck Mouthon**, Président, France Biotech. **Noémie Pellegrin**, Director Licensing and Entrepreneurship, Inserm Transfert. **Gérard Raymond**, Président, France Assos Santé. **Alexandre Regniault**, Vice président Coordinateur Essais Cliniques & Carré des juristes, France Biotech. **Sophie Rémont**, Directrice de l'expertise et des programmes, Bpifrance. **Emilie Royère**, Directrice générale, Enosis Santé et Eurobiomed. **Karine Samama**, Présidente, ACIP Santé. **Françoise Sellin**, Présidente, Expertise Patient. **Nicolas Simon**, Vice-président, France Biotech. **Roxane Spinardi**, Cheffe de projets Santé, Coordinatrice nationale des dispositifs médicaux France 2030 Direction générale des entreprises. **Florent Surugue**, Directeur Communication & Développement Economique, SNITEM. **Philippe Taffin**, Directeur Finance & Investissement, France Assureurs. **Antoine Tesnière**, Directeur Général, Pari-Santé Campus. **Jean-Philippe Thierry**, Président, Start Industrie. **Stéphane Tholander**, Conseiller spécial & Commission Santé Numérique, France Biotech. **Orlane Thoré**, Responsable sectorielle Santé, FI Group. **Isabelle Tongio**, Présidente, SIDIV. **Marianne Tordeux**, Directrice des affaires publiques, France Digitale. **Eric Tossah**, Directeur Listing PME-ETI, Euronext. **Marianne Vergnes**, Responsable du marché des Entreprises de Croissance, Banque Populaire. **Didier Véron**, Président, G5 Santé. **Claire Verschelde**, Founding Partner, ICOSA. **Eric Vibert**, MD-PHD Professeur de Chirurgie Digestive, Hôpital Paul Brousse, fondateur Chaire BOPA, Ambassadeur Santé France2030. **Frédéric Wurster**, Directeur Interim, Allis-Na. **Yazdanpanah Yazdan**, Directeur, ANRS MIE. **Thibaut Zaccherini**, Responsable du département des professionnels de santé, Caisse Nationale Assurance Maladie.